

# Seine info

N° 38

Novembre 2010

**Association pour l'aménagement du quartier Seine de Juvisy**  
BP3 91261 Juvisy-sur-Orge Cedex

[apaqs@apaqs-juvisy.com](mailto:apaqs@apaqs-juvisy.com)



## EDITO

Dans l'édito du Seine info n°36 de Mai 2009, l'APAQS vous faisait part de sa mobilisation de longue date concernant les améliorations attendues en matière de circulation automobile, de stationnement des véhicules et de sécurité des piétons.

En cette fin 2010, toujours la même mobilisation... mais toujours pas de réponses.

Cette sorte d'autisme des services municipaux ou départementaux est préoccupant. Il peut révéler que la démocratie locale, à laquelle de nombreuses références sont faites, n'est qu'une figure de rhétorique qu'il est indispensable d'utiliser dans les discours ou les écrits officiels.

A titre d'exemple, l'APAQS a écrit au Conseil Général et à la Municipalité pour une nouvelle fois dénoncer les violations nombreuses et quotidiennes faites par les poids lourds quai Gambetta et rue Monttessuy en matière d'autorisation de circulation et de vitesse. Une proposition de signalétique de limitation à 3,5 tonnes, plus claire et plus dissuasive, a même été faite aux instances départementales et municipales : pas le moindre accusé de réception.

Que dire du trafic poids lourds dans la rue Monttessuy provoquant bruits et vibrations dans les habitations sans que des solutions d'atténuation, pourtant promises, soient mises en œuvre ?

Qu'en est-il des propositions d'amélioration faites en mai au Département, via la Mairie, en matière de circulation sécurisée des piétons en sortie du pont de Draveil dans le cadre du projet départemental d'aménagement de la tête de pont ? Nous l'ignorons à ce jour.

Bien d'autres sujets de préoccupation sont permanents dans notre quartier: la malpropreté, les dépôts sauvages d'objets divers, l'insécurité liée aux biens et aux personnes (augmentation des cambriolages et dégradation de véhicules) que la demande insistante d'installation d'un réseau de vidéo surveillance pourrait limiter si elle était satisfaite.

A l'occasion des élections départementales de mars 2011, pour le renouvellement du Conseiller Général de notre canton, notre association demandera à tous les candidats officiels de préciser leurs positions en regard de nos attentes et les moyens qu'ils utiliseront pour obtenir des résultats.

Nous reviendrons sur tous ces sujets lors de notre assemblée générale qui se tiendra le samedi 29 janvier 2011 à 14h30 dans la salle municipale de la rue Monttessuy où nous espérons, chers adhérentes et adhérents vous rencontrer nombreux

Bien amicalement  
Le président  
Claude Moreau

### **BULLETIN D'ADHESION 2011 à l'APAQS**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : N° ..... Escalier ou bâtiment : .....

Rue : .....

Souhaite(nt) adhérer (ré adhérer) à l'APAQS

Je joins un chèque de 8 € (ou 13 € pour deux adhésions dans le même foyer) à l'ordre de :

APAQS BP3 91261 JUVISY Cedex

# La rue Monttessuy gênée par des travaux interrompus

Suite aux difficultés rencontrées avec la société en charge de la construction de la *Maison de la petite enfance*, le chantier des n° 41-45 rue Monttessuy (en face du garage) est arrêté depuis plusieurs mois.

Les travaux pourraient reprendre début 2011, pour une durée de 13 mois..

Dans ces conditions, nous demandons dès maintenant le rétablissement d'un cheminement piétonnier continu rue Monttessuy (sans avoir à traverser la rue). Dans un souci de sécurité, cette disposition pourrait être maintenue pendant toute la durée du chantier.

Les riverains de la rue Monttessuy devraient être informés officiellement par la mairie ; c'est tout au moins ce qui nous a été répondu.

## Des caméras chez nos voisins : pourquoi toujours rien aux sorties de la gare de Juvisy ?

C'était décidé : bien que peu favorable à la vidéosurveillance, Monsieur le maire, sous la pression, avait finalement lancé la procédure de mise en place de caméras à la sortie de la gare, rue de Draveil.

Mais c'était il y a plusieurs années...

Comme souvent, aucune explication n'a été fournie sur ce retard. Pourtant, comme en témoignent usagers et commerçants, la situation est toujours tendue à certaines heures dans ce secteur.

L'argent promis a-t-il été placé en priorité ailleurs – à Savigny par exemple – là où la demande aurait été exprimée de façon... plus convaincante par les responsables locaux ?

Nous réitérons donc avec force notre demande.

# Un distributeur de billets aux abords de la gare s'il vous plaît !

La gare de Juvisy, la plus grande gare SNCF d'Île de France (après Paris), ne dispose pas de distributeur de billets côté gare centrale et Draveil.

Quels sont les atouts de notre quartier pour un tel service ?

- proximité d'une gare routière accueillant 900 rotations par jour
- proximité d'un centre conséquent de commerces, rues de Draveil, Jean Danaux, Monttessuy et Danton.
- 4000 résidents (le tiers de la population de Juvisy)
- 350 logements nouveaux (*ZAC Bords de Seine amont*), dont 188 sont en cours de construction (*Carré Seine*), livrables en 2012-2013.
- 4 à 500 logements encore à prévoir sur la future *ZAC Bords de Seine aval*, sur le territoire d'Athis (en limite de Juvisy).

Depuis des années, l'APAQS relaie la demande de nombreux usagers de disposer d'un lieu pour retirer de l'argent.

Mais investir dans les services n'est semble-t-il pas une priorité quartier Seine :

- En premier lieu, la mairie, qui possède un atout d'importance ; elle dispose d'un local, à côté de l'*annexe de La Poste* ; c'est l'espace libéré récemment par la *police municipale* et mise temporairement à disposition des Services de la *Protection maternelle et infantile* (PMI). Il pourrait parfaitement accueillir un distributeur, y compris une agence bancaire.

- La *Banque postale*, ensuite, qui se refuse toujours à investir dans notre quartier : il a déjà fallu longtemps batailler pour obtenir le maintien de l'*annexe de La Poste*...

- Parmi les autres banques contactées de Juvisy, seul le *Crédit mutuel* a bien voulu accepter un début de dialogue. Mais sa direction fédérale n'a pas jusqu'à présent envisagé favorablement notre demande...

- Enfin, pourquoi le SNCF n'installerait-elle pas un tel dispositif dans le hall même de la gare, comme cela se fait déjà dans d'autres gares ?

# Réaménagement de la Liaison départementale entre la tête du pont de Seine et la rue Danaux

Après la réunion très positive tenue le 21 mai avec les représentants de la Direction technique de Juvisy, l'APAQS propose un ensemble de suggestions dont nous donnons ci-dessous en résumé, les points les plus importants.

## 1. Sur le pont de Seine

- Réduire à une voie dans chaque sens la circulation des véhicules
- Faire partir le couloir *transports en commun* Draveil ⇒ gare routière depuis le rond-point du Port aux cerises.
- Élargir le trottoir côté Athis pour les piétons (cheminement des scolaires vers le Port au Cerises).
- Prévoir une bande cyclable bidirectionnelle en liaison continue avec celle prévue sur le pont SNCF.

## 2. Rue Jean Danaux (face à la gare routière)

Matérialisation d'une voie riveraine en sens unique depuis la rue des Montains jusqu'à la rue de Draveil, dédiée exclusivement au désenclavement des rues Danton, George Sand et des nouvelles constructions rue des Montains et de la future école primaire.

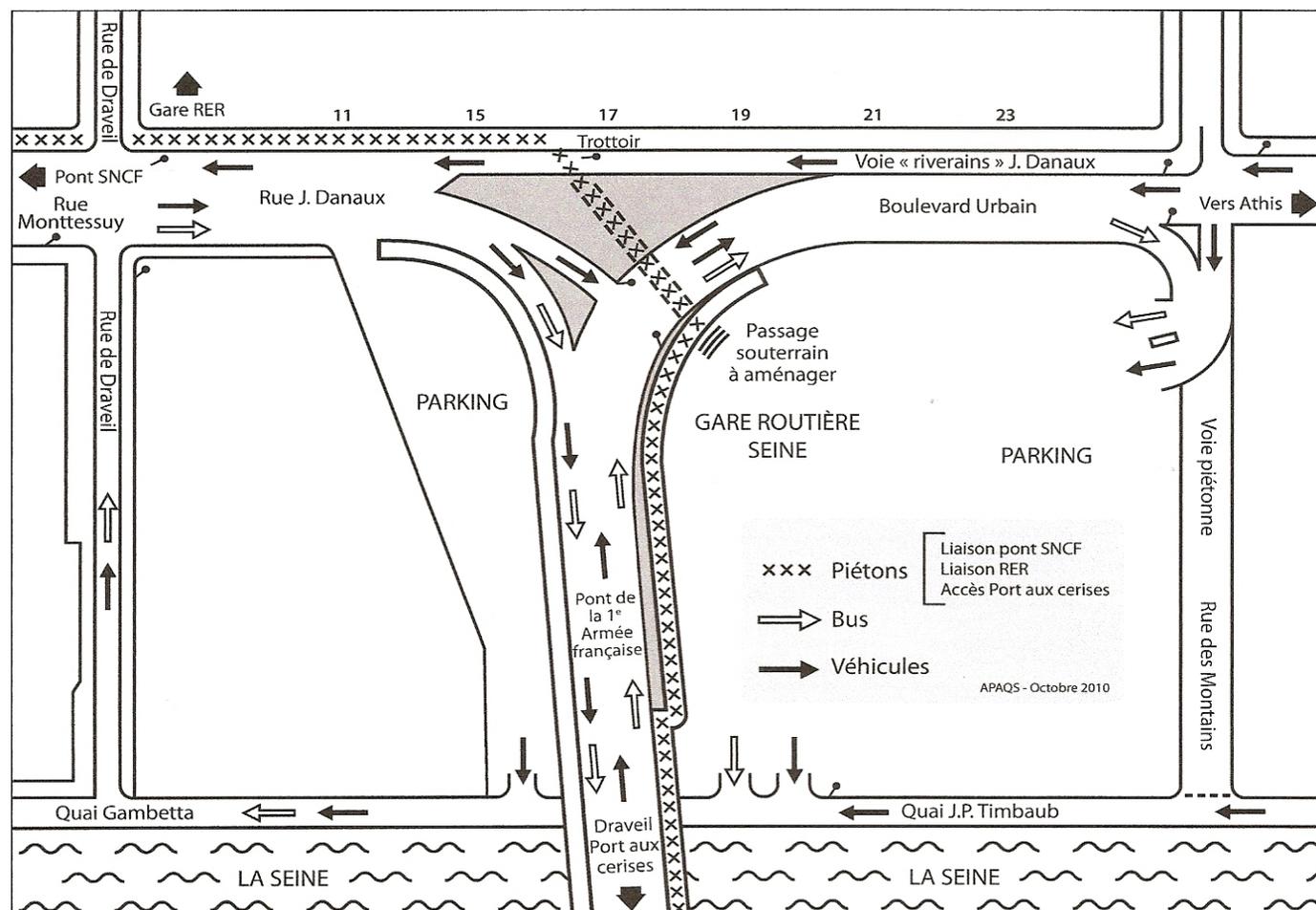
## 3. Liaison piétonne gare routière Danaux/gare SNCF

Dans un souci de sécurisation des piétons, usagers des transports en commun et scolaires se rendant au Port aux Cerises, le prolongement du *passage semi enterré* existant doit être réalisé.

## 4. Quai Jean-Pierre Timbaud

Sortie du parking reportée à proximité immédiate de celle des bus, avec mise en place d'un feu tricolore de sécurisation et suppression de l'actuel feu tricolore à l'angle de la rue des Montains.

L'APAQS souhaite vivement qu'une action commune de M. le Maire de Juvisy et du Conseil général permette de concrétiser un projet d'accompagnement très élaboré à l'actuelle projet de liaison.



# *Nos municipalités organisent la solidarité !*

Nous les connaissons depuis longtemps, ces malheureux venus "tenter leur chance" dans notre ville.

Nous savons aussi que cette soi-disant *chance* qu'ils sont venus tenter chez nous, n'existe pas : notre république n'avait rien prévu en ce domaine, trop occupée à régler le sort de ses propres citoyens ; citoyens soumis en retour, à un certain nombre de devoirs, dont celui de propreté (au moins sur les espaces publics).

Ce que ces immigrants peuvent tout au plus espérer, toute illusion perdue, c'est apitoyer quelques passants, au nom d'une *charité chrétienne* qui, comme on le sait, n'est pas du ressort de l'État, mais de chacun d'entre nous.

Notre association ne dispose évidemment d'aucun moyen pour résoudre ces problèmes ; elle ne dispose d'ailleurs d'aucun pouvoir de décision. Aussi, nous tournons-nous régulièrement vers nos responsables locaux pour leur signaler les « *passages difficiles* ».

Nos services publics sont régulièrement mis à contribution – dans les cas extrêmes certes, mais bien réels : interventions des pompiers, hospitalisations d'urgence. Et cela a un coût, si l'on veut parler de l'effort de solidarité inscrit dans notre constitution.

Rien ne se fera au-delà, sans décision des responsables politiques.

Les plus engagés de nos élus municipaux l'auraient-il compris ?

Qu'ils ne nous en veuillent pas trop de reproduire dans ce bulletin associatif, le résultat de leur "action" (si elles ont pu prendre d'autres formes, qu'ils nous le fassent savoir ; nous nous engageons à les publier dans notre prochain bulletin).

Voici des images, un peu cruelles..., de l'action de nos municipalités :



Ces "points d'accueil" sont situés pour l'un, sur le trottoir de la rue des Montains. pour l'autre sur le parking Jean Danaux.

Ces points d'accueil seront préservés, car ils contiennent des effets personnels auxquels on ne peut toucher!... même si, le temps maussade revenu, la pluie est venue terminer ce que leurs propriétaires avaient déjà eux-mêmes commencé.

Leur présence ne gêne pas que les *âmes sensibles* : elles gênent, tout simplement.

Faudrait-il, pour illustrer notre propos, les installer contre le mur de la propriété d'un de nos élus ?

Rappelons que c'est la CALPE (Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne) qui est en charge de la propreté de nos villes.